

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Ensemble du personnel du Collège Boréal

EXPÉDITRICE : Lise Béland, vice-présidente – Centre-Sud-Ouest, Emploi et Immigration

DATE : 31 juillet 2020

OBJET : **Planification de la reprise progressive sur les lieux de travail des secteurs Emploi et Immigration**

Bonjour,

Depuis près de cinq mois, la pandémie de COVID-19 perturbe fortement nos méthodes de travail. Néanmoins, la mise en place du télétravail nous a permis d'adapter – dans un délai exceptionnel – la livraison des prestations offertes par les secteurs Emploi et Immigration du Collège Boréal. En ces temps particulièrement difficiles, nous sommes parvenus à continuer de répondre aux besoins de la main d'œuvre ontarienne et des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes grâce à cette transition vers des modes de service virtuels.

Je tiens à réitérer mes remerciements pour la souplesse dont vous avez fait preuve pour apporter ces changements qui vous ont affectés et affectées tant sur le plan professionnel que personnel et familial.

En conformité avec les recommandations du ministère du Travail, de la Formation, et du Développement des compétences, et en concertation avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), **le télétravail se poursuivra au cours des prochaines semaines**. Cette méthode de services adaptée nous permet d'assurer la continuité de la livraison de nos prestations tout en nous préparant à un retour progressif et sécuritaire sur nos lieux de travail.

Au cours des prochains mois, en fonction de l'évolution de la pandémie en Ontario, le collège entamera une **reprise progressive de ses activités physiques**. Un plan de reprise spécifique aux services d'emploi et d'immigration est en cours d'élaboration et sera

présenté à la fin du mois d'août. Adoptant les principes et les grandes lignes du Plan de reprise des activités du Collège Boréal, ce plan proposera une approche précautionneuse par étapes.

Dès lors, **les personnes qui devront revenir sur leur lieu de travail en seront avisées dès que possible** par leur supérieur ou supérieure hiérarchique.

Suivant les consignes fixées par les bureaux locaux de Santé publique, les étapes géographiques de déconfinement provincial, et les particularités imposées par les bailleurs des locaux pour lesquels le Collège Boréal est locataire, **la reprise devra s'accommoder d'un régime différencié selon les sites d'où nos prestations sont livrées.**

Alors que le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'entrée dans l'Étape 3 du déconfinement pour les régions de Toronto et de Peel et que la tendance en Ontario est encourageante, la prudence reste de mise. C'est l'attitude que nous avons adoptée depuis le début de cette pandémie et qui continue de nous guider dans cette planification de la reprise.

Cordialement,



Lise Béland